

>Le site de la Conservation départementale du Patrimoine et des Musées du Gers

Le site est racheté par le Département du Gers en 1972 qui y réalise, depuis cette date, une intense campagne de restauration. L'Abbaye de Flaran est monument historique en partie classé.

Elle a pour vocation d'être le centre patrimonial, pivot de la politique culturelle de l'assemblée départementale, et d'irriguer l'ensemble du territoire gersois, en lien avec le patrimoine et le réseau des collections muséales.

Le renouveau engagé par le Département du Gers vis à vis de son site patrimonial s'est concrétisé, au début de l'année 2011, par l'obtention du label "**Grand site de Midi-Pyrénées**" au sein de l'entité "Flaran/Baïse/Armagnac".

>L'inventaire du patrimoine du Gers

Depuis 1997, le Conseil Général a initié un pré-inventaire du patrimoine remarquable par le biais de son service, la Conservation départementale du patrimoine et des musées. En 2009, cette action s'est inscrite dans le cadre d'un partenariat sous forme de convention, avec le Conseil Régional Midi-Pyrénées.

En mars 2012, le Conseil général du Gers s'est engagé dans une mission d'inventaire plus ciblée du patrimoine départemental visant à révéler l'intérêt de ce patrimoine tout en contribuant à sa conservation et sa valorisation, en partenariat avec le Conseil Régional Midi-Pyrénées et l'Université Toulouse II Le Mirail (Convention C.I.F.R.E.).

> un document support : « 1913 -2013 : Protéger les monuments historiques en MP »

Qu'est-ce que le Patrimoine ? Le petit patrimoine rural ?

Qu'est-ce que la Conservation du Patrimoine ?

Quel est le rôle de Flaran dans le Gers ?

Quels sont les métiers liés à la conservation du Patrimoine et les filières d'études ?

Dans quelle mesure le label Grand Site participe à l'Aménagement du Territoire de Midi-Pyrénées et/ou de la nouvelle région Occitanie ?

Quel statut pour le patrimoine spolié ? La question des MNR (voir Mirande)

Le Patrimoine pendant les conflits

>Monter une séquence sur le Patrimoine à travers la CDPMG-Flaran

-Retour sur la chronologie et les lois

-Qu'est-ce qu'un « monument historique » ? Quelle est la procédure de classement ?

-Comment réaliser un inventaire ?

> EE patrimoine, classe patrimoines

>AP « du patrimoine local au patrimoine mondial »

> Géo 1ère : Etude de la région - « territoire de vie, territoire aménagé » : étude de l'aménagement du territoire : Les grands sites

=> EPI

